

La citadelle au fil de l'histoire 1940-1944

La prison



La prison militaire au début du XX^e siècle (carte postale)

La prison de la citadelle a d'abord servi pendant l'Occupation pour enfermer les condamnés à mort en attente de leur exécution.

Son rôle s'est accentué quand le raid aérien sur la maison d'arrêt le 18 février 1944 obligea les forces allemandes à trouver une solution de repli pour enfermer les détenus « politiques » et des détenus de droit commun qui se retrouvent alors mélangés.

Une prison militaire parmi d'autres

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la caserne Boyeldieu qui occupe la citadelle abrite le 3^e bataillon d'infanterie et un centre d'instruction. Comme pour toute garnison, elle comporte une prison.

Il faut pouvoir isoler rapidement un militaire sanctionné, un prévenu militaire ou une personne en attente d'une décision disciplinaire ou judiciaire militaire. Cette prison reprend de l'importance avec la mobilisation à l'été 1939. Et l'on sait que le commandant Thuillier fit libérer 80 prisonniers pour participer à la défense de la citadelle à la veille de l'arrivée des Allemands à Amiens en mai 1940.

Il est possible qu'avant 1944 la prison ait été utilisée pour garder les Résistants en instance de jugement par le Tribunal militaire ou d'exécution. Mais c'est le raid aérien sur la maison d'arrêt le 18 février 1944 qui oblige les autorités allemandes à se replier sur une prison trop petite pour accueillir les détenus qui ne s'étaient pas échappés.

Des locaux aménagés à la hâte

Dans un premier temps, jusqu'à la fin du mois d'avril 1944 les prisonniers sont logés dans le bâtiment des écuries. Les femmes sont placées au rez-de-chaussée et les hommes au premier étage dans une vaste pièce unique.

Dans un second temps, les détenus furent enfermés dans des bâtiments annexes ayant été réaménagés. L'un d'eux, composé d'une vingtaine de cellules étroites à peine éclairées est destiné aux condamnés à mort et aux détenus tenus au secret.

Jean Marc Laurent, jeune résistant arrêté le 24 avril 1944, témoigne des conditions de vie : *Je suis mort de froid, cellule de 1m. sur 1m.50, une paille, un couvre lit, c'est tout après 36 jours de cellule.*



L'un des bâtiments annexes aménagés pour enfermer des détenus (avant sa destruction) photographie J. Fusilier

Faire disparaître les détenus



Monument érigé à l'entrée du bois de Gentelles, photo CMHSRD

Dans les mois qui précèdent la libération, les Allemands vident la prison de ses détenus, les exécutant sur place sans jugement ou à l'extérieur d'Amiens.

Le 8 septembre 1944, un groupe de FFI découvre à l'entrée du bois de Gentelles des corps ensevelis dans deux sapes datant de la Première Guerre mondiale. Huit corps sont retirés de la première sape, ils correspondent à huit résistants exécutés dans la nuit du 8 au 9 mai, et dix-huit corps de la seconde dont celui d'une femme assassinés dans la nuit du 28 au 29 août 1944.

Le 14 juin, ce sont les corps de sept résistants abattus le 31 août 1944 qui sont retrouvés dans deux fosses à moitié comblées à l'entrée d'un bois sur la commune de Vaux-en-Amiénois.